



CONSEIL COMMUNAL
DE PRANGINS

**Extrait du procès-verbal
de la séance du Conseil communal
du 21 juin 2024**

Préavis municipal No. 58/2024 – Rapport de gestion 2023

Le Conseil communal a décidé par 41 oui, 0 non et 1 abstention

- 1/ d'adopter le préavis municipal No. 58/2024 concernant le rapport de gestion 2023, tel que présenté,
- 2/ de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2023.

Prangins, le 24 juin 2024

Extrait conforme, le certifie

Yvan Buccioli

Président



Dominique Rogers

Secrétaire

Avis affiché au pilier public du 24 juin au 3 juillet 2024